



**Le gouvernement du Canada
doit faire respecter les
principes de justice
fondamentale en protégeant
le professeur Hassan Diab et
en refusant toute deuxième
demande d'extradition de la
France**

Monsieur le Premier Ministre,

En avril 2023, un tribunal français a injustement condamné le professeur Hassan Diab par contumace, en ignorant toutes les preuves de son innocence et en s'appuyant sur des « renseignements » non sourcés qui n'auraient pas été admissibles devant un tribunal canadien.

Le refus du gouvernement canadien de s'engager publiquement à protéger le professeur Diab contre une possible deuxième demande d'extradition l'a laissé, lui et sa famille, dans un état prolongé d'incertitude et de détresse.

Je vous exhorte respectueusement à adopter une position claire et fondée sur des principes de justice fondamentale : **veuillez protéger le professeur Diab et affirmer sans équivoque que le Canada refusera toute deuxième demande d'extradition de la France.**

Nom et Adresse

Aucun
affranchissement
requis si posté au
Canada

**Le très honorable
Mark Carney
Premier ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2**

